

# BAFA THÉORIQUE

## RENSEIGNEMENTS

3/5 rue Raspail - 01 49 60 25 10  
ou 01 49 60 25 32

Du Lundi au mercredi, de 9 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 18 h 30

Jeudi, de 9 h à 12 h

Vendredi, de 9 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h 30

[www.jeunes.ivry94.fr](http://www.jeunes.ivry94.fr)

## PÔLE FAMILLES

pour faire calculer son quotient familial

37 rue Saint-Just

Du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 11 h 45  
et de 13 h 45 à 17 h 15.

Accueil fermé le jeudi après-midi  
et à 16 h 45 le vendredi.

## PLUS D'INFOS

[jeunes.ivry94.fr](http://jeunes.ivry94.fr)

 La Jeunesse d'Ivry

 @lajeunessedivry



→ FONDS DE DOTATION  
IVRY MOTIV'

17 - 25 ans

Du 23 avril au 2 mai 2022

30 jeunes - 8 jours

Internat à Héry-sur-Ugine

BOUGE AVEC TA VILLE !

# FORMATION THÉORIQUE BAFA

La direction Jeunesse met en place le « **BAFA Théorique** ». La partie théorique est la première des trois parties permettant l'obtention complète du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Cette première partie se déroule sur 8 jours complets. Son obtention permet de travailler en tant qu'animateur stagiaire. Un entretien préalable à la participation au stage est mené en lien avec l'organisme de formation, les FRANCAS (Fédération nationale laïque de structures et d'activités), association nationale d'éducation populaire, reconnue d'utilité publique.

Le contenu de la formation est consacré, en dehors des fondamentaux abordés habituellement, à l'animation en milieu rural (capacité à mobiliser les ressources naturelles dans la mise en place d'actions d'animation) ainsi qu'à l'encouragement à la prise d'initiative citoyenne par les jeunes.

En raison de la situation sanitaire et de l'évolution des mesures qui peuvent être prises, la session du BAFA est susceptible d'être modifiée ou annulée. L'initiative tient compte des protocoles sanitaires en vigueur, nous vous invitons à respecter les gestes barrières lors de celle-ci.

## INSCRIPTIONS

Du 21 mars au 1<sup>er</sup> avril 2022 à la Direction Jeunesse  
3/5 rue Raspail - 01 49 60 25 10 ou 01 49 60 25 32

Formulaire sur place ou téléchargeable sur le site de la ville [jeunes.ivry94.fr](http://jeunes.ivry94.fr)

**Confirmation de l'inscription : le 19 avril 2022.**

**Les familles qui n'auraient pas soldé les frais des précédents stages sont invitées à le faire avant de procéder à toute nouvelle demande d'inscription.**

La Ville a mis en place pour toutes les activités et services proposés, un tarif proportionnel aux ressources. Le calcul du quotient familial permet de payer le stage en fonction du revenu familial.

Pour faire calculer votre quotient familial (obligatoire avant toute inscription à une session BAFA) et/ou connaître le montant de votre facture, le service Pôle Familles se tient à votre disposition au 37 rue Saint-Just, uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous en ligne : [pole.familles@ivry94.fr](mailto:pole.familles@ivry94.fr)  
ou par téléphone au **01 49 60 24 03**.

Pour les mineurs, les inscriptions devront être faites uniquement par le responsable légal de l'enfant (mère, père ou tuteur) car des documents seront à signer sur place à la Direction Jeunesse (3/5 rue Raspail - 01 49 60 25 10 / 25 32).

## Renseignements concernant le jeune ou l'autorité parentale (pour le/la participant.e)

NOM, PRÉNOM .....

	Père ou tuteur	Mère ou tutrice	Jeune majeur
Nom (en majuscules)			
Prénom			
Adresse (n° rue, bât., appt., ville)			
Tél. domicile			
Tél. professionnel			
Tél. portable			
Courriel			
Mutuelle			
N° de S.S. dont dépend le jeune			

**JE, SOUSSIGNÉ.E :** .....  
Déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et de facturation du stage stipulées dans ce document.

### Signature(s) obligatoire(s)

Parents ou tuteur pour les mineurs